

# le PROGRÈS

## de Saint-Ouen

\_ N°5 • Juin-Juillet 2011

La belle saison  
des «vert et blanc»



Lire p.8

© G. Valtek

**SURLOYER DE LA LOI BOUTIN**

# L'action de Bernard Capron fait tache d'huile

*Locataire au 10 rue Edouard Vaillant (OPH 93), et responsable associatif bien connu, Bernard Capron, a mis les pieds dans le plat pour dénoncer le surloyer, destiné à ponctionner son budget. Banderole sur son balcon, conférence de presse au pied de son immeuble ; depuis la résistance s'organise contre cette loi d'exclusion. Le conseil municipal a demandé au préfet de surseoir au surloyer, le temps que le Programme local de l'habitat soit élaboré.*

«**S**i Stéphane Hessel s'indigne, nous locataires, nous nous révoltons ! »

C'est ainsi que Bernard Capron, commença son intervention lors de la conférence de presse du 21 avril contre l'application du nouveau Supplément de Loyer de Solidarité (SLS) de la loi dite « Boutin ». C'est devant l'immeuble du 10 rue Edouard Vaillant où la banderole installée sur son balcon, dénonce sa situation, qu'une cinquantaine d'audoniens s'est rassemblée pour protester contre cette loi scélérate. En effet, depuis le 1er janvier, l'ensemble des bailleurs sociaux sont dans l'obligation, sous peine d'une amende de 400 000€, d'appliquer un nouveau surloyer qui touche les classes moyennes et les poussent à quitter le parc social. Ainsi, c'est l'équilibre du territoire, la



Conférence de presse sous le balcon de Bernard Capron, rue Ed. Vaillant

mixité et la cohésion sociale qui sont remis en cause. De plus, en ajoutant l'abaissement de 10% des plafonds HLM des populations éligibles au logement social, l'augmentation du coup de la vie entraînant la baisse du pouvoir d'achat, l'augmentation

des charges locatives et la flambée des prix de l'immobilier, aujourd'hui les classes moyennes survivent au lieu de vivre.

Le SLS touche 300 à 400 locataires audoniens qui voient leurs loyers augmenter de 500 à 800€ par mois. Ces classes moyennes,

qui permettent, en général, à nos quartiers de ne pas se paupériser, à nos commerces de ne pas péricliter, à nos associations de quartier de se pérenniser et se développer, sont à cause de cette loi, poussées à la porte du logement social. La plupart des ménages touchés par cette loi, ont eu la « chance » de voir leur carrière professionnelle évoluer au fil du temps. Cependant ces personnes, souvent proche de la retraite se retrouveront, si elles quittent le parc social, demandeurs de logements puisque leur ressources ne leur permettront encore moins, de vivre dans le parc privé. S'ajoute à cela, le fait que, les tensions du marché de l'immobilier et le prix du foncier sur Saint-Ouen, les forcent à quitter définitivement la commune. Malgré le droit de préemption

suite page 2

## Bonne lecture et à bientôt !

Voici le cinquième numéro du Progrès de Saint-Ouen. Il clôt une année bien remplie où tous nos objectifs ont été atteints. 5 numéros qui, à chaque fois, ont suscité l'intérêt. Cinq numéros qui ont touché un lectorat toujours plus large. Désormais, nous comptons au bas mot, mille lecteurs. Nous savons que le journal circule en format PDF ou que la version papier passe de main en main, voire est retirée quelquefois. Et nous ne connaissons pas tout de ce foisonnement. Mais journal relationnel ne veut pas dire confidentiel. Un large « créneau » existe pour le « Progrès » grâce à son professionnalisme, aux valeurs qu'il porte, et aux multiples relais que sont nos lecteurs. Bien sûr, nous avons

des projets. Dans l'immédiat, nous créons un site où les numéros seront téléchargeables, ce qui sera un « plus ». Sans doute, cela va ouvrir des possibilités pour être réactifs entre deux numéros.

L'association des amis du progrès a lancé une souscription et un support spécial a été édité à cet effet sur la base du beau repas de soutien que nous avons organisé cet hiver. Pour poursuivre dans cette direction, nous organisons le mercredi 29 juin, salle de l'Alliance, à partir de 18 heures, un verre de l'amitié amélioré, avec les lecteurs. Vous êtes cordialement invités.

Ce numéro 5 comporte une pagination plus importante et de nouvelles signatures. A ce propos, nous tenons à remercier tous les rédacteurs, reconnus ou sous un pseudo, qui ont contribué à donner cette marque de fabrique au « Progrès » (merci aussi aux photographes). Nous pensons être de modestes, mais dignes contributeurs du « Réveil ». Bonne lecture et à bientôt ! **Guy Carol**

ption exercé par la ville, la « charte des promoteurs » et les -10 % à l'achat pour les primo-accédants, qui permettent de « maîtriser » la spéculation immobilière. En plus du droit au logement, c'est le droit à la ville qui est remis en cause. Durant son intervention, la maire, Jacqueline Rouillon, a réaffirmé sa position sur le politique de l'habitat. Selon elle, « le droit au logement est notre bien le plus précieux et est un droit de service public ». Le maire a également indiqué de Habitat Public (ex-OP) et la SEMISO refuseront d'appliquer le SLS, malgré la menace de sanctions financières. D'autres acteurs locaux comme Patrice Baudouin, représentant local de la CNL, pousse un cri d'alarme en indiquant : « il faut



De droite à gauche : Bernard Capron, Jacqueline Rouillon et Patrice Baudouin (CNL).

entrer en résistance et renverser cette loi ».

Lors du rassemblement des amicales de la Confédération nationale du logement (CNL), du 27 avril place de la mairie, pour

dire « non au véritable racket dont sont victimes les locataires » où une soixantaine de personnes était présente, François Giunta, adjoint au Maire au logement, a annoncé qu'une réflexion était

entamée au niveau municipal sur le Programme Local de l'Habitat qui, pour les six prochaines années permettrait d'exonérer du SLS, une large partie du territoire.

Et le 23 mai dernier, le conseil municipal a voté une délibération demandant au préfet un moratoire à l'application du surloyer, le temps que Saint-Ouen élabore son Programme local de l'habitat, dont le lancement a été décidé lors du même conseil municipal. Il est vrai que sur la base de son PLH, le territoire de Plaine-commune est à 97 % exonéré du SLS. Depuis, l'OPH93 a annoncé son refus d'appliquer le SLS. Bernard Capron le sait : c'est de la mobilisation que naissent les victoires.

**Juliette Guérin**

## LES OFFICES PUBLICS DU 93 CONTRE LE SURLOYER

# Un surloyer d'exclusion pour rompre avec le modèle social français

Défendre le logement social : c'est l'objectif des offices publics de l'habitat du 93 (\*) qui ont engagé « la bataille » contre plusieurs mesures gouvernementales contenues dans la loi « Boutin ». La dernière loi de finances avait institué une taxe (finalement ramenée à 245 millions d'euros), nouvelle manière de faire financer le logement social... par les locataires. Au nom de l'idéologie du « tous propriétaires », il s'agit de rompre avec le modèle social français, de responsabilité de l'Etat et de solidarité nationale par le logement. Donc, de réduire l'investissement public et de favoriser la « loi » du marché et la spéculation. Dans ce schéma, le logement social n'est plus conçu comme logement universel assurant la mixité sociale, mais comme logement résiduel, réservé aux plus pauvres, aggravant du même coup, les phénomènes de ghettoïsation et de stigmatisation des HLM. Le nouveau surloyer « d'exclusion » comme l'appelle, Jean-Claude Le Ny, président (PS) de Saint-Ouen Habitat Public (ex-OPHLM), ne peut être bien

compris que dans ce cadre. Dans un communiqué, les 10 organismes publics affirment combattre unanimement la stratégie de l'Etat qui consiste à « inciter les bailleurs sociaux à vendre massivement des logements locatifs, afin de se constituer des fonds propres qui compenseraient le désengagement de l'Etat ».

### Faire fuir des locataires

« Nous avons également revendiqué l'exemption du surloyer (obtenu à Plaine-commune) sur les territoires où les programmes locaux de l'habitat le permettent pour maintenir la mixité sociale ». Pour Jean-Claude Le Ny, c'est l'avenir du logement social qui est posé. « Le nouveau surloyer, dit-il, vise à dresser les uns contre les autres. Il attaque de manière culpabilisante les personnes. Ça sert à focaliser sur 1% des locataires, qui étaient dans les critères du logement social. Mais c'est la mixité sociale, déjà altérée, qui est remise en cause de manière brutale. Quand on voit la montée des impayés, où est l'intérêt de faire fuir les locataires qui affichent des revenus stables ? » interroge-t-il.

Faire fuir des locataires c'est clair, quand « le surloyer était calculé à 0,5 euro au m<sup>2</sup>, et que désormais avec la loi Boutin, le calcul s'effectue à 2,50 euros du m<sup>2</sup>. Une hausse de loyer de plusieurs centaines d'euros en moyenne que rien ne peut justifier ». Le président de Saint-Ouen Habitat Public, note la situation particulière de son organisme avec 1000 logements à l'Ile-Saint-Denis qui bénéficie de l'exonération de surloyer obtenu sur le territoire de Plaine-Commune. Il faut aussi considérer le fait qu'« en 10/15 ans, les prix du foncier ont grimpé de 400%. Or, si on n'a pas de foncier, on ne construit pas », s'alarme le président de Saint-Ouen Habitat Public, qui note à ce propos, « que la loi SRU qui

impose 20% de logement sociaux dans chaque commune, n'est pas réellement appliquée ».

Le vote du conseil municipal (le 21 mai), laisse espérer que le préfet acceptera le moratoire lié à l'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH) qui vient d'être décidée, et qu'il n'appliquera pas de pénalités aux organismes qui refusent la logique libérale qui met à mal un droit pourtant reconnu par la constitution.

**Bernard Ivan**

(\*) OPH 93, Plaine Commune Habitat, OPH Montreuillos, Saint-Ouen habitat Public, OPH de Bobigny, OPH de Bagnolet, Bondy Habitat, OPH d'Aubervilliers, OPH d'Aulnay-sous-Bois, OPH de Romainville.



## QUARTIER PAYRET-ARAGO

# Riposte citoyenne à la violence

Plus de 200 habitants se sont rassemblés, mardi 7 juin, à l'appel d'amicales de locataires et d'associations pour dire leur ras-le-bol des trafics, de la violence et des dégradations, comme récemment au 32 et 34 rue Emile Zola. Pour mieux vivre ensemble, ils veulent mettre un terme à la dégradation de leurs conditions de vie.

Il est 19 heures, place Payret. La foule grossie, elle traverse la rue pour former un cercle sur la place Payret. Il y a là, des locataires avec leurs amicales, des parents d'élèves, des responsables associatifs, des élus municipaux. Des militants communistes du quartier distribuent leur nouveau bulletin. La peur et le sentiment d'insécurité ne sont pas de la partie ce soir-là. Et pourtant...

La dégradation organisée des accès d'immeuble, au 32 et 34 Zola (immeubles de l'OPH 93), qui venaient d'être refaits, se voulait sans doute, une « démonstration » de petits caïds destinée à montrer qui étaient les maîtres des lieux. A intimider pour poursuivre un business que chacun sait lucratif, avec une

clientèle parisienne qui n'émerge pas au RSA pour survivre. Tout le monde a encore en mémoire, la mort de deux jeunes trafiquants en septembre 2009.

Alors, lorsqu'ils s'aperçurent que plus de 200 personnes attendaient le début de l'initiative, les organisateurs ne cachaient pas leur joie. Abdallah Fraygui, responsable d'associations très connu dans le quartier, prit la parole. Il souligna la volonté des habitants de ce quartier de refuser la violence et il les invita à « redevenir les acteurs de leur quartier ». Jacqueline Rouillon, maire de Saint-Ouen, apporta son soutien à

une initiative qui rassemble « les forces vives du quartier ». Elle informa sur les interventions de la ville, notamment pour obtenir plus de forces de police sur le terrain. Ensuite, les participants marchèrent dans le quartier, formant un beau cortège derrière une banderole exprimant le sen-

Abdallah Fraygui, responsable associatif, s'adressant aux nombreux participants.



timent général : « Halte à la violence dans le quartier ».

Le lendemain matin, une quinzaine de locataires se rendirent au siège de l'OPH 93 à Bobigny. De gros travaux, estimés à 8 millions, furent annoncés. Rendez-vous est pris pour septembre. Le soir, Jacqueline Rouillon a été reçue par le préfet avec les parents d'élèves des écoles Robespierre et Emile Zola, et la direction d'école. L'intervention des habitants s'affirme donc pour faire bouger les choses.

Roger Guérin

## POINT DE VUE

# Relancer la mixité sociale

Joséphine Coppola a été pendant 18 ans, directrice de l'OPHLM. Activité moins connue, elle est vice-présidente de la commission « habitat et cadre de vie » du conseil économique, social et environnemental régional (CESER) dont elle est membre depuis 1988 pour l'Ugict-Cgt. Elle planche sur un rapport d'une brûlante actualité, qui soulignera l'impasse dans laquelle se trouvent près de 10 % de ménages franciliens, pour qui l'offre de logements locatifs, n'est plus adaptée.

Pourquoi vous intéressez-vous au logement locatif des « classes moyennes » ?

Il faut savoir que pendant des décennies, les bailleurs sociaux ont mixé leurs opérations locatives avec différents produits : le très social (PLAD), le social (PLUS) et l'intermédiaire avec APL (PLS). Ce mouvement a été stoppé sous les effets conjugués des crises, de la cherté du foncier et du désengagement de l'Etat. Depuis deux décennies, cela provoque des ruptures sociales, sociologiques et intergénérationnelles. Et parallèlement, on assiste au développement de divers phénomènes, comme l'existence de familles « captives » dans le parc social, car leurs ressources sont insuffisantes pour l'accès au logement privé ou à l'accession, mais « trop importantes » pour le parc social ou très social. A l'analyse



des statistiques, on constate que cela a également provoqué la suspension, voire l'arrêt du « parcours résidentiel » et affecté principalement les catégories dites « intermédiaires ».

Peut-on quantifier ce phénomène ?

Selon une étude récente de l'institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région

Ile-de-France (IAU), 9,3 % des ménages franciliens ont des revenus supérieurs aux plafonds actuels pour prétendre au logement social classique, mais inférieurs aux ressources pour l'accession. Ces foyers sont éligibles aux logements sociaux de type intermédiaire. Selon une autre enquête, effectuée en 2006 en Seine-Saint-Denis, ces catégories représentent 30.000 familles, soit 15 % des locataires du parc social, et 18.700 familles, soit 16 % du parc privé. Entre des fourchettes de prix au mètre carré, dans le parc social et le parc privé, en Seine-Saint-Denis, il y a de la place pour le secteur dit « intermédiaire » pour le parc social, surtout en PLS.

Pour vous, il faut diversifier le parc social de manière plus volontariste et adapter l'offre ?

Il faudrait relancer un produit (de type PLS, éligible à l'APL) qui permettrait à des locataires du parc privé (où les loyers sont exorbitants) d'intégrer le secteur social. Cela permettrait aussi une plus grande mobilité dans le parc social en libérant des logements. Et surtout, cela redonnerait sa force à la notion de mixité sociale. Le loyer de ce produit se situerait autour de 12 à 15 euros du mètre carré. Toujours selon une étude de l'IAU, 125.000 ménages franciliens du secteur privé verraient leur taux d'effort baisser de 23 à 15%. 150.000 ménages du secteur social assujettis au surloyer pourraient faire le choix du logement intermédiaire. Aujourd'hui, il faut que les collectivités locales s'interrogent sur le problème de ces familles.

Le rapport sera présenté au CESER en octobre, puis transmis au Conseil régional. C'est la même démarche qui avait conduit, par exemple, à créer l'établissement public foncier régional. Avec le surloyer de la loi Boutin, il est temps de faire quelque chose.

Propos recueillis par Juliette Guérin

GRAND PARIS EXPRESS

## Enfin, un métro de rocade autour de Paris

*Le voile est tombé fin mai, le futur métro automatique baptisé « Grand Paris Express », est né officiellement. C'est donc une avancée historique pour les transports urbains de la Région. Indiscutablement, le débat public a eu un effet bénéfique et a joué un rôle fédérateur. Ce sont 4 lignes de métro automatique qui seront réalisées d'ici une quinzaine d'année. Notons qu'avec l'interconnexion de 3 nouvelles lignes (et sans doute une gare TGV), Pleyel deviendra un lieu stratégique de tout premier plan de ce nouveau réseau. Le Grand Paris Express est aussi le résultat d'un compromis entre l'Etat et la Région, notamment sur l'épineuse question des financements.*

À u départ, il y avait le « grand 8 » de Christian Blanc, secrétaire d'Etat au grand Paris, chargé de relier les 8 « clusters » (pôles de développement économique) et les aéroports. Trois lignes qui, grosso modo, figurent dans le projet retenu. Ce réseau représente 57 gares et 160 km de voies nouvelles.

La ligne centrale prolonge la ligne 14 dans les deux sens, vers Pleyel et Orly. Initialement prévue jusqu'à Roissy, le terminus sera situé à Pleyel, car un risque de saturation serait vite apparu. Les travaux de la section Saint-Lazare/Mairie de Saint-Ouen, devraient démarrer en 2014, et s'achever en 2017. Ce sera la première réalisation du « Grand Paris Express » avec deux stations à Saint-Ouen : Victor-Hugo et Mairie. L'atelier de maintenance et le garage des rames se trouveront sur le territoire communal. L'enquête publique devrait démarrer avant la fin de l'année.

La boucle Ouest (la Défense puis Nanterre, Versailles jusqu'à Orly), tant décriée pour son coût et l'étalement urbain vers le plateau de Saclay, sera réalisée en métro automatique « léger », très largement aérien, avec 11 stations et en respectant les terres agricoles.

Dans l'Est parisien, la liaison sur

Marne-la-Vallée et le désenclavement de Clichy-Montfermeil, est validée. Roissy sera relié à La Défense et Nanterre, par Pleyel. Notons que la station « les Grésillons » à Gennevilliers, sera assez proche du pont de Saint-Ouen.

Un deuxième « barreau », fortement revendiqué pour rééquilibrer l'Est Parisien, figure dans le schéma du GPE. Il sera intégralement à la charge du Stif (syndicat des transports d'Ile-de-France présidé par la Région). Il permettra de réaliser une boucle cohérente autour de Paris à quelques km seulement de la capitale. Dénommée « Arc Est proche », il reprend le tracé proposé par les 2 conseils généraux du 93 et du 94 (Orléans) ; Pleyel/Rosny-sous-Bois avec une fourche vers Noisy-le-Grand et vers Champigny. La surprise vient du tracé à l'Ouest de Pleyel, pour rejoindre Nanterre.

Cette boucle proche de Paris va per-

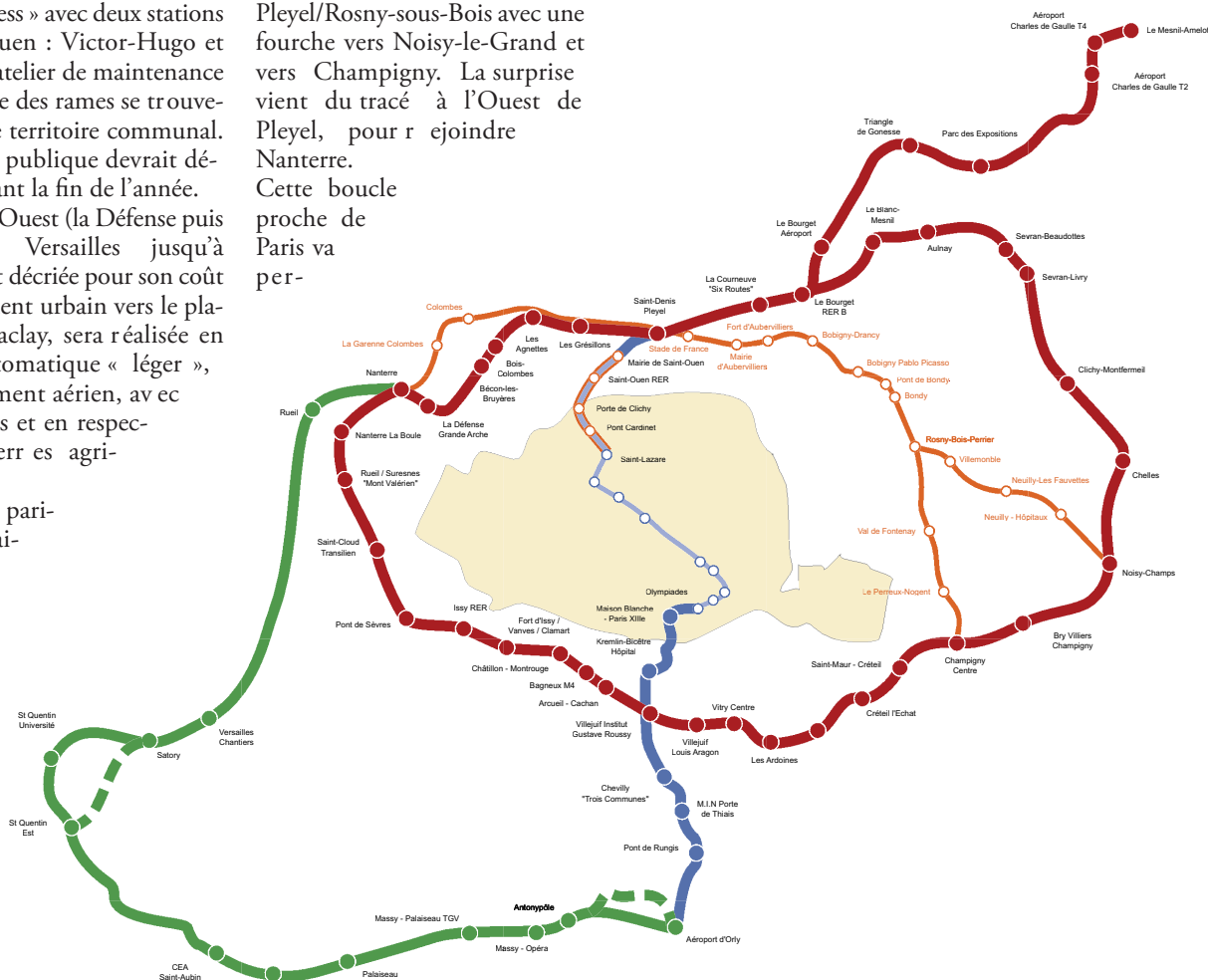
mettre des connexions avec les lignes de métro, dont certaines vont être prolongées, tandis que d'autres sont à l'étude. La toile autour de Paris se construit, il aura fallu attendre un siècle pour que le métro « irrigue », la première couronne parisienne.

Au total, le « Grand Paris Express » avec ses 4 lignes de 200 km (contre 3 prévues à l'origine) desservira 72 gares (contre 39 gares au départ) et accueillera 2 millions de voyageurs par jour. 20 millions d'euros vont être consacrés au nouveau métro et 12 millions à l'amélioration et à la modernisation des lignes en service.

Jean-Claude Ducas

« L'ASSISTANCE RÉCLAME PRIORITAIRE QUE L'ON S'OCCUPE DE CERTAINES LIGNES, AVANT TOUT LA 13 »

Dans son document de synthèse, la commission particulière du débat public, note que « le déficit d'investissement qui, depuis une trentaine d'années, s'est traduit par une détérioration progressive, a été quasi-unanimement déploré ». ... « Il est donc pour tout le monde urgent de faire quelque chose. En l'occurrence, poursuit la CPDP, l'assistance réclame que l'on s'occupe prioritairement des RER et de certaines lignes de métro (avant tout la ligne 13 surchargée) »....



ELECTIONS CANTONALES

# Jacqueline Rouillon réélue

**Jacqueline Rouillon, maire de Saint-Ouen, est sortie vainqueur des élections cantonales des 20 et 27 mars dernier. Pourtant, le siège du canton de Saint-Ouen était très convoité. A la fois, par le Parti socialiste qui avait poussé la benjamine du conseil municipal sur le devant de la scène, et par William Delannoy, qui occupe le leadership de la droite locale.**

**A**u premier tour, Jacqueline Rouillon est arrivée en tête avec 31,7 % des suffrages, sur la base d'une progression de 3,3 % par rapport à 2004, ce qui lui permet de distancer ces deux rivaux. William Delannoy relativement discret pendant la campagne, arrive à se glisser entre les deux candidates de gauche et à se qualifier pour le second tour, avec 30,16 % des suffrages.

Pour Elise Boscherel et les socialistes locaux, la désillusion est grande. La stratégie de candidatures communes avec les écologistes de EELV, dans le 93 et le 94, devaient permettre d'éliminer les communistes et le Front de Gauche. A Saint-Ouen, la désignation du suppléant à la candidate socialiste avait suscité quelques mélodrames. C'est finalement Keita Mamadou, qui avait emmené la liste « Ensemble pour Saint-Ouen » (EPSO) aux dernières municipales et obtenu 10 %, qui s'est retrouvé

suppléant de la coalition PS-EELV. Sans produire d'ailleurs, la dynamique recherchée, puisque Elise Boscherel recueille avec, 28,7 %, à peine un petit point de mieux sur le total des scores PS et Verts de 2004. Pourtant, le défilé des « éléphants du PS » à Saint-Ouen et le « lâchage » de jeunes socialistes dans la ville -venus de Paris et d'ailleurs- aux arguments assez agressifs, n'ont pas conquis les audoniens.

Le deuxième tour s'est révélé plus serré que ne le laissait prévoir les résultats du premier tour. William Delannoy devient coutumier de ce genre de challenge, puisque qu'aux cantonales de 2001, il avait, sur les 8 bureaux audoniens du canton Saint-Denis-Sud, « damé le pion » à Ronan Kerrest (PCF) qui prenait la succession de Josiane Andros, en réalisant près de 48 %. Cette fois, il réalise près de 46 %. Sans doute, comme le note un observateur :

« des voix de gauche ne voulaient pas se reporter sur le maire », mais on ne saurait oublier le poids politique réel de la droite (qui localement ne veut pas dire son nom) et qui n'est pas négligeable.

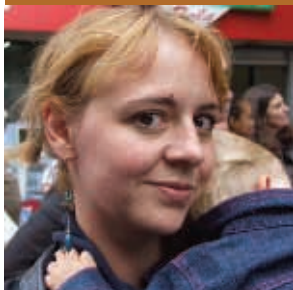
De fait, cette élection renforce l'ancrage territorial du PCF et du front de Gauche. Pour mémoire, en 2008, Ronan Kerrest était aussi arrivé en tête sur les 8 bureaux de vote de Saint-Ouen avec 31 %, soit une progression de 4,21 % sur 2001. Mathieu Hanotin (PS) avait gagné le canton, grâce aux résultats du L'Île-Saint-Denis, Pleyel et de La Plaine Saint-Denis. Élément décisif, la campagne de proximité menée par les citoyens et les militants du comité d'action, les composantes du front de gauche et de la FASE, qui soutenaient les candidatures de Jacqueline Rouillon et de son suppléant, Frédéric Durand (par ailleurs, secrétaire local du PCF), s'est avérée bien efficace. **R. G.**

## Choix de l'intercommunalité

Le débat sur l'intégration de Saint-Ouen dans Plaine-Commune ou dans la boucle Nord des Hauts-de-Seine prend une ampleur nouvelle. La mise en place des commissions départementales de coopération intercommunale a précipité le mouvement. Le préfet de Seine-Saint-Denis préconise que Saint-Ouen rejoigne Plaine-Commune. Celui des Hauts-de-Seine limite la boucle Nord aux communes incluses géographiquement dans la boucle dessinée par la Seine. De plus, toutes les communes du 92 ne partagent pas le même point de vue sur un destin commun dans une structure qui reste à créer. Si la carte de l'intercommunalité doit être bouclée en 2011-2012, la petite couronne parisienne n'est pas liée par cette obligation (sans doute à cause du Grand Paris). Malgré tout, les conseils municipaux sont appelés à se prononcer sur les propositions du préfet. Ce sera le 27 juin à Saint-Ouen. En somme, il n'y a pas le feu, mais un cap sera fixé.

## Nouvelle conseillère municipale

Après la démission de Nour-éddine Sénadji, (qui était passé du groupe CCR à celui de Mamadou Keita), le conseil municipal compte une nouvelle élue et le groupe Communiste, Citoyen et Républicain (CCR), un membre de plus. A noter que sur 15 élues, le groupe CCR compte 10 femmes. Emilie Lecroq est âgée de 29 ans et mère d'une petite fille. Elle s'était beaucoup investie



dans le dispositif « SOS rentrée », la lutte des « Blanquissards » contre la loi Fillon et le CEP et avait été responsable départementale des jeunes communistes. Aux régionales de 2010, elle a été candidate sur la liste départementale du Front de gauche conduite par Marie-George Buffet.

## 93 : des « couacs » dans le rassemblement de la gauche au 2<sup>e</sup> tour

Au niveau départemental, Claude Bartelone (PS) retrouve son siège de Président du Conseil général. Toutefois, le PS perd les cantons d'Aubervilliers-Est (où la sortante PS devancée au 1<sup>er</sup> tour, s'est maintenue au second contre le candidat du Front de Gauche) et de Montreuil-Sud (où le candidat du front de gauche s'est maintenu et l'a emporté). A Saint-Denis, le rassemblement de la gauche au second tour ne s'est pas non plus réalisé, puisque la candidate EELV-PS (qui avait Mathieu Hanotin pour directeur de campagne) s'est maintenue contre la sortante Front de Gauche... et a échoué. Voici comment « Le Parisien » du 28 mars, rend compte de la soirée électorale au siège de la candidate EELV-PS. *Ambiance. « Fatima Laronde l'annonce : « Bon, c'est perdu. De 140 voix. On a pas eu la participation qu'on espérait. Les électeurs de droite ne sont pas allés voter. On est déçus ».* En Seine-Saint-Denis, la droite gagne un siège et se renforce... au moment où elle est durement sanctionnée dans tout le pays. Un paradoxe à méditer...

## Palmes académiques pour M.-C. Succar

Remerciement à Marie-Claire Succar, ancienne professeur de Lettres au Lycée Blanqui, et toujours audonienne, qui a été promue « chevalier de l'ordre nationale des palmes académiques ». La cérémonie s'est déroulée le 28 avril dernier dans les salons de la mairie. Cette femme au grand cœur a œuvré pour la réussite scolaire et personnelle de tous ses élèves avec conviction et détermination. Elle nous a appris que rien n'est impossible si l'on s'en donne les moyens. Merci. **J. G.**

ARRÊTÉS ANTI-EXPULSIONS

# 12 villes déferées au tribunal

**À la veille de la limite de la trêve hivernale, le 14 mars dernier, une conférence de presse était organisée à la mairie de Stains pour dénoncer la pratique barbare des expulsions dont sont victimes des milliers de familles de bonne foi de la Seine-St-Denis.**

**A**utour de Michel Beaumale, maire de Stains, s'étaient retrouvés plusieurs maires qui avaient signé des arrêtés l'an dernier : Catherine Peyge (Bobigny), Didier Paillard (Saint-Denis), Gilles Poux (la Courneuve), Jacqueline Rouillon (Saint-Ouen), des adjoints des villes du Blanc-Mesnil et de Villetaneuse. Cette fois, Gilbert Roger, maire socialiste de Bondy, le maire divers gauche de Villepinte, Nelly Roland, ainsi que Stéphane Blanchet, premier adjoint au maire de Sevran, se sont joints au mouvement, portant le nombre de villes signataires des arrêtés de 7 à 10. De plus, Montreuil et Tremblay-en-France ont également signé des arrêtés. Marie-Georges Buffet, députée et Eliane Assasi, sénatrice (PCF), assistaient à la conférence de presse. Outre les élus, des représentants de la confédération nationale du logement (CNL) et de la fondation Abbé Pierre,



**Signature des arrêtés. De gauche à droite, la députée Marie-George Buffet, Stéphane Blanchet, Michel Beaumale, Nelly Roland et Jacqueline Rouillon.**

sont intervenus. Les maires ont ensuite solennellement signé les nouveaux arrêtés. La réponse de l'Etat ne s'est pas faite attendre, puisque le préfet a déferé les 12 arrêtés anti-expulsions devant le tribunal administratif de Montreuil. Les maires et les élus, les avocats des villes, les militants du logement et des habitants, ont rempli la salle d'audience du tribunal et apporté leurs témoignages, le

25 mai dernier. Il y a encore quelques années, la prise d'arrêtés constituait un geste symbolique et protestataire. Au fil des ans, le contenu juridique des arrêtés s'est perfectionné. « Nous ne demandons pas l'interdiction des expulsions, mais que celles-ci soient traitées au cas par cas. Il est de la compétence du maire de veiller à l'ordre public. Des familles en difficulté et des enfants qui se retrouvent à la rue

sans logement dans des situations de danger, représentent un cas de force majeure pour le maire », a plaidé Roland Weyl, avocat de la ville de Stains. Les avocats se sont appuyés sur les textes qui garantissent le droit au logement, y compris la loi Dalo. « Nous continuerons à prendre des arrêtés, tant que la jurisprudence n'aidera pas les maires » dira un autre avocat. Les maires ont la conviction que cette bataille peut être gagnée sur le terrain juridique et que leur démarche est conforme à l'esprit du droit, qui garantit le droit au logement.

Côté gouvernement, la majorité de droite au Sénat, a rejeté le 5 mai dernier, une proposition de loi anti-expulsions déposée par les sénateurs communistes. Cela n'empêche que le mouvement se développe et que le droit ne pourra pas toujours fermer les yeux sur une dure réalité, indigne de notre pays.

**Bernard Ivan**

CRIME CONTRE L'HUMANITÉ

# La mémoire de l'esclavage bien vivante

**Le 10 mai dernier a eu lieu la Journée nationale des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions voulue par la loi « Taubira » du 10 mai 2001 et instituée officiellement depuis 2006 en France. Les traites négrières et l'esclavage, ou les esclavages devaient-ils être reconnus comme crimes contre l'humanité.**

**C**'est sur le parvis de la mairie de Saint-Ouen que se sont alors réunis, le mardi 10 mai, représentants du monde associatif, élus et Audoniens, afin d'honorer le souvenir des esclaves et de commémorer l'abolition de l'esclavage. De nombreux discours

se sont succédé puis chacun posa une rose autour d'un totem mémoriel. Toute la semaine, Roland Monpierre et Serge Diantantu, deux

dessinateurs engagés, exposaient leurs planches de ces siècles d'obscurantisme à la salle Barbara où dix classes de primaire se sont succédées. Voilà dix ans

que la ville s'attelle à ce travail de mémoire, long et complexe, tant il touche à l'histoire et à la conscience de chacun. Au-delà de la commémoration, cette journée permet de poser une réflexion plus générale sur l'ensemble de la mémoire de l'esclavage, longtemps refoulée, afin de la considérer comme partie intégrante de notre histoire. La journée du 10 mai se terminait alors par la conférence de Patrick Chamoiseau, écrivain martiniquais et prix Goncourt 1992, à la salle Barbara, orchestrée par l'Institut du Tout-Monde, donnant lieu à de vifs et pertinents échanges. Édouard Glissant, écrivain martiniquais et prix Renaudot 1998, aurait dû aussi être présent ce soir-là, il nous quittait malheureusement quelques mois auparavant.

**Benoît Belloni**

## La longue marche vers l'abolition

L'esclavage fut aboli une première fois en 1794 par la Convention nationale, quatre ans après la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. L'abolition fut révoquée par Napoléon Bonaparte en 1802 et définitivement aboli par décret le 27 avril 1848 par le gouvernement provisoire de la deuxième République. Il fallut attendre quatre siècles, quatre siècles d'infâmes souffrances d'hommes et de femmes marqués au fer rouge et réduits à l'état de sous-hommes pour que « le sol de France affranchisse l'esclave qui le touche » (article 7 du décret d'abolition immédiate de l'esclavage). Car les traites négrières et les esclavages qui en ont résulté, c'était avant tout la négation de l'homme noir en tant qu'être humain ; c'était la supériorité affirmée de l'homme blanc colonial sur le « nègre ». Et combien de temps, combien de consciences a-t-il fallu bousculer pour que l'esclavage soit enfin reconnu comme crime contre l'humanité ?

**B. B.**

SOCIAL

# La fonction publique mobilisée

**E**n effet, pour la première fois depuis la Libération, les agents de la fonction publique se voient imposer deux années consécutives de gel de la valeur du point d'indice. La perte de pouvoir d'achat de celui-ci s'élève désormais à 11% depuis 2000. Le salaire net moyen dans la fonction publique territoriale a baissé de 0,6% par rapport à 2007 (primes et promotions comprises). L'I.N.S.E.E., pour sa part, estime que le salaire net moyen dans les administrations publiques aura baissé de 0,9% à la mi-2011.

A l'appel de huit organisations syndicales, des débats, des rassemblements, des débrayages et des grèves ont eu lieu le 31 mai, pour exiger l'ouverture d'une véritable négociation sur les mesures de rattrapage qui s'imposent et une réévaluation des grilles indiciaires.

Enseignants, personnels de santé, employés communaux de Saint-Ouen, ont participé au rassemblement parisien, à



© Daniel Helle

Bercy, devant le ministère des finances.

Auparavant, le 13 mai, à l'appel de l'union locale C.G.T., une centaine de salariés s'était rassemblée, place de la Mairie, autour d'un barbecue pour faire entendre leur exigence que, dans toutes les entreprises s'ouvrent des négociations sur une de leurs premières préoccupations, à savoir la hausse des salaires.

Parallèlement, une campagne de

pétitionnement était engagée pour s'opposer à la fermeture des antennes de l'Inspection du Travail de Montreuil et de Saint-Denis, menacées d'être délocalisées à Bobigny, avec les risques de suppression de postes. D'ailleurs, un rassemblement départemental s'est déroulé le 6 juin devant la direction concernée pour s'opposer à cette décision.

Guy Carol

## Nuit des écoles

Les parents d'élèves poursuivent leur action pour refuser le bradage de la qualité de l'enseignement du service public de l'éducation. Suite aux différents mouvements dans plusieurs villes du département, (saisine de la Halde pour discrimination du fait des non-remplacements d'enseignants), une nuit des écoles a été organisée le 20 mai dernier. Michelet et Joliot-Curie ont été les lieux de ralliement des parents d'élèves et des enseignants, et ont réuni à chaque fois, plus d'une centaine de participants. Rappelons que 16.000 postes vont être supprimés à la rentrée, dont 160 en Seine-Saint-Denis, alors que les effectifs vont progresser de plus de 2100 élèves.

## Un bateau pour Gaza

Le collectif audonien (12 organisations) d'un bateau français pour Gaza, zone palestinienne toujours victime d'un blocus criminel de la part du gouvernement israélien, a organisé la solidarité en recueillant près de 2000 euros. D'autre part, le film « Gazastrophe », suivi d'un débat, a rassemblé une soixantaine de participants à l'espace 1789, le 18 mai dernier. Le bateau français pour Gaza doit rejoindre une flotille humanitaire pour secourir un peuple qui manque de tout. Même si la tension est extrême du fait des faucons israéliens, le bateau appareillera de Marseille le 18 juin.

## Débat pacifiste avec Roland Weyl

Le comité local du mouvement de la paix a organisé un débat sur le thème du respect de la charte des Nations Unies, le 14 juin dernier, au bar-restaurant « L'Industrie », situé 45 Bd Victor Hugo. Une bonne trentaine de personnes a suivi avec beaucoup d'attention, l'exposé de maître Roland Weyl, juriste international. Celui-ci a mis en exergue les principes fondateurs de l'ONU, bafoués sur le plan du droit par des organismes internationaux, tels l'Otan ou le FMI, qu'il n'hésite pas à qualifier d'illégaux. Face à des pouvoirs politiques, économiques et militaires qui prétendent agir en notre nom; le juriste appelle les peuples à refuser la perte de souveraineté qu'on leur impose sans mot dire et à exiger de leurs gouvernements, à construire un nouvel ordre international respectueux, du droit international, de la solution pacifique des conflits, des intérêts économiques des individus et des nations, indépendamment des intérêts des marchés financiers. Discussion riche qui s'est terminée de façon la plus conviviale qu'il soit : à table.

Françoise Arnaud

# 50 salariés de chez « Marotte » en alerte pour leur emploi

**C**ette entreprise audonienne, située rue Berthoud, spécialisée dans le travail de marqueterie haut de gamme sur panneaux de bois, compte une cinquantaine de salariés très spécialisés. Alors qu'elle fête récemment ses 70 ans, celle-ci, intégrée dans le groupe OBER (Oberflex), coté en Bourse, a décidé de se redéployer en investissant dans l'achat d'une entreprise en Tunisie (Stramiflex), ainsi qu'en formant une alliance dite « stratégique » avec la société française Barbeau, spécialisée également dans la fabrication de panneaux d'ébénisterie

pour l'industrie et l'agencement. Les salariés dont certains ont 38 ans d'ancienneté, et les élus CGT au comité d'entreprise, informés de ces projets de restructuration qui risquent d'entraîner la disparition d'une trentaine de postes sur cinquante, ont bien l'intention de ne pas se laisser faire !

## Une contre-expertise à l'initiative du CE

Après une tentative de proposition de « départs volontaires », la Direction de l'entreprise va enfin annoncer « la couleur » de

son plan de restructuration. Un expert-comptable devrait être désigné lors d'un prochain comité d'entreprise pour éclairer les élus et permettre aux salariés de se battre contre le plan de licenciement qui sera dévoilé. Des hommes, des femmes, hautement qualifiés, payés au niveau du Smic, pour certains, audoniens, ne veulent pas se résigner à la fermeture de l'entreprise qu'ils ont contribué à faire prospérer.

RED STAR 93

# Si près ... et si loin du national

*Il n'aura manqué que peu de chose au Red Star pour enfin retrouver le National. Tout s'est joué dans les ultimes instants du championnat, au terme d'une saison qui a fait rêver un public retrouvé.*

Longtemps, les amoureux de l'Etoile Rouge vont regretter les points perdus face à des formations du bas de classement et lors des derbys. Un Red Star presque impérial face aux deux autres favoris, Quevilly et le CA Bastia (14 points sur 16) ... Le mini championnat de l'Île-de-France avec un derby une journée sur deux aura été fatal aux «Vert et Blanc». La déception est grande, mais les espoirs sont permis de voir rapidement le club de Saint-Ouen rejoindre le National. Le Red Star a démontré cette saison qu'il redevient petit à petit, une place forte dans le football parisien.

Petit retour en arrière, printemps 2001 avec une trentaine de professionnels ! Le Red Star exilé à Marville sombre en CFA. La dégringolade se poursuit jusqu'au dépôt de bilan en 2003 et le retour à la case DH ... Vingt-cinq ans après 1978, le club de Jules Rimet se retrouve presque au bas de l'échelle. A cette époque, nous étions peu nombreux à croire que le vieux club de Saint-Ouen puisse retrouver quelques cou-

leurs.

Il serait injuste de ne pas rendre hommage aux présidents qui ont relancé le club, Eric Charrier, le repreneur, Bruno Davoine et enfin Patrice Haddad à la tête du club depuis 2008 ; aux différents entraîneurs qui se sont succédé, chacun apportant sa pierre pour rebâtir le club, sans oublier les joueurs et la Municipalité de Saint-Ouen qui, dans les moments difficiles, a toujours espéré un renouveau du club de Jules Rimet.

## Un club en reconstruction

Avec des moyens limités au départ, le club s'est reconstruit pour rejoindre tout d'abord le CFA 2, en 2005 puis le CFA en 2006 avant d'accomplir, en 2010-2011, sa meilleure saison dans ce championnat de CFA si compliqué. La montée n'est que remise, le Red Star visera de nouveau l'accession, la saison prochaine sur une pelouse toute neuve, une pelouse synthétique. Le stade Bauer continuera de vibrer pour ses favoris. Un public



**Debouts : Marie, Kébé, Fardin, Germain, Sabin, Abissonono.**  
**Accroupis : Beziouen, Gazeau, Macalou, Nkoum, Guyon.**

heureux, fier, des vrais fidèles avec des valeurs dont le football a bien besoin à un moment où au niveau national, certains veulent remettre en cause les droits de chacun d'accéder au football de haut niveau. Saint-Ouen, Bauer (le stade au nom d'un des Résistants de la ville de Saint-Ouen, fusillé au Mont-Valérien). Le Red Star lié à jamais à Rino Della Negra et à d'autres joueurs qui ont porté le maillot à l'Etoile Rouge, héros dans la Résistance face à l'occupant nazi. Un stade qui sent la vie de ceux qui l'ont fréquenté depuis un siècle, usé leurs culottes, à l'image du plus ancien des supporters qui fréquente ce stade chargé d'histoire depuis 1932, la première saison du Red Star en professionnel ! Le Red Star, on y vient de génération en génération. Un stade à l'image de la France rebelle et fière des valeurs de ceux qui le fréquentent.

Le football ce n'est pas que le fric ... c'est aussi la convivialité ... ce qui manque beaucoup aujourd'hui et pas seulement dans le foot.

Le Red Star, c'est aussi de très nombreuses équipes de jeunes. La formation est un élément moteur pour le rayonnement du club, son implantation au cœur de la ville. Le Red Star se doit d'être la vitrine footballistique de ce département qui possède une jeunesse qui ne demande qu'à s'épanouir.

Saint-Ouen c'est le Red Star, le Red Star c'est Saint-Ouen. Plus que jamais... Allez Red Star. La saison 2011-2012 sera la bonne !

**Gérard Valck**



**Plus de 2000 personnes ont assisté au match Red-Star/Bastia (2-1) le 21 mai dernier.**

## - Invitation -

### Les Amis du Progrès fêtent l'été

Pour les amis du Progrès aussi, c'est bientôt l'été, avec la satisfaction d'avoir réalisé 5 numéros.

Une rencontre conviviale avec les lecteurs aura lieu

**MERCREDI 29 JUIN, à partir de 18 heures,**

salle de l'Alliance, rue de l'Alliance (tout près de l'ATLAS).

*Une participation aux frais sera demandée (mais facultative). Et les lecteurs qui souhaitent apporter leur concours à la souscription pour aider au développement du journal et de l'association, pourront le faire.*

**le PROGRÈS**  
de Saint-Ouen

Numéro 5 - juin - juillet 2011

Resp. de la publication **Guy CAROL**  
Responsable éditorial **Roger GUERIN**  
Maquette et photos par nos soins  
Ont collaboré à ce numéro :  
**Françoise ARNAUD, Benoît BELLONI, Guy CAROL, J.-C. DUCAS, Juliette GUERIN, Roger GUERIN, Bernard IVAN, Gérard VALCK.**  
Et pour les photos : **Alice GUÉRIN, Daniel HELLE, Gérard VALCK**

[ProgresStOuen@gmail.com](mailto:ProgresStOuen@gmail.com)